

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Élèves et personnel des écoles de la maternelle à la 12^e année

Expéditrice : Dre Janice Fitzgerald, médecin hygiéniste en chef

Objet : Changements au programme de dépistage rapide de la COVID-19

Date : Le 24 mars 2022

À la lumière de nouvelles données probantes sur les tests rapides de détection d'antigènes de la COVID-19 (dans le contexte du variant Omicron), nous recommandons deux changements à nos protocoles existants :

- 1. La méthode d'écouvillonnage pour le prélèvement d'échantillons passera d'un écouvillonnage nasal à un écouvillonnage combiné oral (gorge et joues) et nasal.** Les tests antigéniques rapides peuvent détecter de manière plus fiable les cas infectieux du variant Omicron à l'aide d'échantillons combinés oraux et nasaux, car la charge virale atteint son pic d'abord dans la gorge, puis dans le nez. Veuillez suivre les instructions pour la nouvelle méthode de prélèvement d'échantillons par écouvillonnage oral (gorge et joues) et nasal [ici](#). Nous avons également mis à jour le mode d'emploi sur les tests pour tenir compte de cette nouvelle méthode (voir la pièce jointe).
- 2. Les personnes qui ont récemment eu la COVID-19 ne sont pas tenues de participer à ce programme.** Les données probantes actuelles indiquent qu'une réinfection est peu probable dans les trois mois suivant une infection par le variant Omicron. Ainsi, les personnes ayant récemment eu la COVID-19 ne sont pas tenues de subir un test ou de s'auto-isoler dans les 90 jours suivant l'apparition des symptômes ou la date d'obtention du résultat positif au test de dépistage.

Nous vous encourageons à offrir vos tests rapides à d'autres personnes qui doivent subir un test si vous avez des trousseaux supplémentaires à la maison (p. ex. à des amis et à des membres de votre famille).

Nous vous demandons de ne pas gaspiller les tests rapides. Ils constituent une ressource précieuse et limitée et doivent être utilisés à bon escient et uniquement si un test est indiqué. Si vous avez des doutes quant aux exigences en matière de test, veuillez remplir l'outil en ligne d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 et de déclaration des résultats des tests de dépistage, à l'adresse covidassessment.nlchi.nl.ca (en anglais seulement) pour obtenir des conseils.